

BP FLEURISTE | DIPLÔME NIVEAU 4

L'Ecole Nationale des Fleuristes - Paris vous propose de préparer le Brevet Professionnel de fleuriste (diplôme de l'éducation nationale de niveau Bac). L'alternance est le maître mot de la réussite, elle vous permet d'acquérir les techniques d'un fleuriste qualifié à l'école et la pratique en entreprise. Nous vous aidons dans la recherche d'un maître d'apprentissage.

🎯 OBJECTIF

Le BP est accessible aux **titulaires du CAP de fleuriste**. Il a pour but de préparer au poste de **fleuriste qualifié**. À l'issue de sa formation, le titulaire du BP aura acquis les compétences nécessaires pour :

- Confectionner tous les types de compositions florales dans tous les styles
- Concevoir et réaliser des projets de création florale (analyser la demande, préparer le projet, réaliser le planning, chiffrer les solutions etc.)
- Gérer et manager (gérer les achats, gérer les stocks, optimiser les coûts, mettre en œuvre les normes de qualité et de sécurité, animer les équipes, former etc.)
- Développer la performance de l'activité commerciale (valoriser l'offre, manager la relation client, analyser le marché, développer une stratégie commerciale etc.)

📁 DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Les **débouchés** sont **nombreux** et les lieux d'exercice du métier sont variés (libres-services assistés, artisans fleuristes, fleuristes haut de gamme, ateliers, grands hôtels, collectivités locales ou grandes institutions, sociétés d'événementiel, traiteurs, pompes funèbres etc.). Le fleuriste qualifié peut évoluer vers un poste de responsable de boutique/d'atelier ou s'installer à son propre compte.

- 6 apprenants sortants sur 10 sont en emploi salarié 6 mois après leur sortie de formation.
- 52 % poursuivent leurs études après la formation. 48 % sortent de la formation.

Plus d'informations sur : https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/etablissement?id_uai=0750738V

📅 DURÉE ET CALENDRIER

Le BP se prépare en **2 ans** (840 heures) en **alternance** : une semaine à l'école pour deux semaines en entreprise.

- L'année de formation se déroule **de septembre à juin**
- Minimum **21 mois de contrat** pour pouvoir passer les épreuves de l'examen du BP

➡ PRÉ-REQUIS

- Avoir **moins de 30 ans** (sauf poursuite d'études après l'obtention d'un CAP par voie d'apprentissage)
- Ne pas avoir de contre-indication à la station debout prolongée, à l'exposition au froid ou présenter des allergies à certaines fleurs, graminées et plantes.

📄 CONDITIONS D'ENTRÉE

- Être **titulaire du CAP de fleuriste**
- Accepter la contrainte des horaires et du travail les jours fériés et les week-ends
- **Admission sur dossier** et, si nécessaire, entretien de motivation
- **Réponse** à la demande d'inscription dans les **15 jours** qui suivent la réception du dossier
- L'inscription n'est définitive qu'avec un contrat d'apprentissage signé

Pas de frais d'inscription ni de frais de formation pour les apprentis : formation prise en charge partiellement par l'OPCO de l'entreprise. Une participation financière est demandée aux employeurs (montant précis à consulter sur notre site ecolenationaledesfleuristes.fr).

CONTENU DE LA FORMATION

- Techniques commerciales
- Négociation/Organisation
- Gestion
- Environnement économique, juridique et social (droit)
- Fleuristerie
- Technologie
- Botanique
- Art appliqué
- Ouverture sur le monde
- Anglais (optionnel à l'examen)

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- 2 ateliers de pratique (art floral) et un centre de ressources multimédia
- Équipement en vidéoprojecteurs de toutes les salles de cours
- Fleurs fraîches fournies par l'école pour les cours d'arrangement floral
- Suivi du jeune dans l'acquisition des compétences en lien avec l'entreprise (carnet de liaison, portail internet, visites en entreprise etc.)
- Projets transversaux
- Co-animation en atelier de pratique et co-intervention (enseignement général / enseignement professionnel)
- Séjour pédagogique à l'étranger et chantiers en extérieur

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation régulière des compétences mises en situation
- Examen blanc
- Examen final (bénéfice des notes par épreuve pour une durée de 5 ans)
- Diplôme accessible sous forme globale
- RNCP : 36005 - Certificateur : Ministère de l'Éducation Nationale - Date d'échéance : 31/08/2027

CONCOURS

Chaque année nous donnons l'occasion à nos meilleurs apprentis en Art floral de se présenter à différents concours (**Meilleurs Apprentis de France (MAF)**, **Olympiades des métiers**, **Oscar des jeunes fleuristes** etc.) et nous leur offrons un entraînement personnalisé.

POURSUITE D'ÉTUDES

| Brevet de Maîtrise (niveau 5)

ACCOMPAGNEMENT HANDICAP

Le site de l'école est accessible aux personnes en situation de handicap. Les principaux services sont situés au rez-de-chaussée. L'École Nationale des Fleuristes - Paris est engagée dans une démarche d'inclusion des personnes en situation de handicap.

Votre référent handicap : Bruno Natter - bnatter@lesfleuristes.com

UNE QUESTION ?

| Du lundi au vendredi de 9h à 13h : 01 53 38 60 60 - ecole@lesfleuristes.com